

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 30 Mars 2012**

(séance n° 37)

Le conseil municipal de la Commune de POLIGNY s'est réuni le vendredi 30 mars 2012 à 20h30 en l'hôtel de ville sous la présidence du Maire, Monsieur Dominique BONNET.

Après avoir vérifié la présence des membres du Conseil Municipal (21 présents à 20h30, 3 personnes représentées, 1 personne absente et 22 présents à 20h35) :

Présents : Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Jean Jacques DE VETTOR, Véronique LAMBERT, Christelle MORBOIS, Danièle CARDON, Paul AUBERT, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacky REVERCHON, Marie-Line LANG-JANOD, Christine GRILLOT, Joëlle DOLE, Armande REYNAUD, Hervé CORON, Camille JEANNIN, Jérémy SAILLARD, Andrée ROY, Roland CHAILLON, Jean-François DHOTE, Annie PERRIER (à partir de 20h35), Chantal PASTEUR, JOURD'HUI André

Excusés et représentés :

Catherine CATHENOZ représentée par Jean-François GAILLARD
Stéphane BONNOTTE représenté par Dominique BONNET
Stéphane MACLE représenté par Véronique LAMBERT

Absent : Pascal LOUREIRO

et vérifié que le quorum était réuni, Monsieur le Maire propose de désigner un secrétaire de séance et demande ainsi à Monsieur André JOURD'HUI si il est d'accord pour assurer le secrétariat de séance : Monsieur André JOURD'HUI répond que oui.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception le 29 mars 2012 en Mairie, de l'accord de Monsieur Nicolas Vescovi pour siéger au sein du conseil municipal à la place de Marie Florès démissionnaire. Toutefois, le non respect du délai légal de convocation de 5 jours francs avant la séance, empêche Monsieur Vescovi de siéger à cette séance. Monsieur le Maire ajoute qu'il est désolé que Monsieur Vescovi ne soit pas installé pour l'actuelle séance mais qu'il l'accueillera bien volontiers lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Monsieur Roland Chaillon demande qui pourrait bien contester l'installation de Monsieur Vescovi lors de cette séance.

Mademoiselle Lambert répond que l'installation de Monsieur Vescovi serait contestée par le contrôle de légalité de la Préfecture.

Monsieur Roland Chaillon explique qu'il regrette que Monsieur Vescovi ne siège pas ce soir mais qu'il est rentré seulement mercredi chez lui et n'a pas pensé aux délais légaux.

Monsieur le Maire poursuit la séance.

Madame Chantal Pasteur arrive à 20h35.

1/ Adoption des comptes administratifs 2011

Présentation de l'ensemble des comptes administratifs par Madame Christine Grillot

a/ budget général

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Chapitre	CA 2011
Atténuation de charges	013	122 890.44 €
Produits de services	70	164 232.31 €
Travaux en régie	72-042	38 482.21 €

Autres opérations d'ordre	042	54 097.09 €
Impôts et taxes	73	2 756 004.82 €
Dotations et participations	74	1 207 603.25 €
Autres produits de gestion courante	75	676 087.03 €
Produits exceptionnels	77	48 373.25 €
TOTAL		5 067 770.40 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Chapitre	CA 2011
Dépenses à caractère général	011	1 149 072.32 €
Frais de personnels	012	2 005 169.29 €
Autres charges de gestion courante	65	632 044.73 €
Charges financières	66	149 887.55 €
Charges exceptionnelles	67	977.35 €
Amortissements 042	68-042	345 555.99 €
Autres opérations d'ordre	042	13 109.16 €
Dépenses imprévues	022	0 €
Virement en investissement (pour mémoire)	023	1 158 720.45 €
TOTAL		4 295 816.39 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Chapitre	CA 2011
Virement de fonctionnement	001	1 158 720.45 € pour mémoire
Dotations, Fonds divers	10	1 176 858.41€
Subventions d'Investissement	13	795 092.63 €
Emprunts, cautions étudiantes	16	14 789.37 €
Immobilisations corporelles	21	5 308.73 €
Immobilisations en cours	23	191 105.27 €
Opérations d'ordre chapitres 19-21	040	13 109.16 €
Opérations d'ordre chapitre 20	041	118 905.23 €
Amortissements - 040	28-040	345 555.99 €
TOTAL		2 660 724.79 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Chapitre	CA 2011
Travaux en régie	21-040	38 482.21€
Opérations d'ordre entre sections	13-040	54 097.09 €
Opérations d'ordre patrimoniales	23-041	118 905.23 €
Capital des emprunts	16	566 124.90 €
Cautions étudiantes	16	20 679.41 €
Frais d'études - logiciels	20	26 021.98 €
Subventions d'équipement versées	204	42 850.00 €
Immobilisations corporelles	21	437 991.12 €
Immobilisations en cours	23	997 970.19 €
TOTAL		2 303 122.13 €

Ce compte administratif fait apparaître le résultat suivant : (en K€)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 067.77
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 295.81
RESULTAT N-1 (après couverture déficit investissement)	385.65
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 157.61
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 660.72
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 303.12
RESULTAT N-1	- 956.03
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	- 598.43
RESULTAT GLOBAL	559.18

Madame Grillot précise que la commission « affaires générales, finances et personnels », réunie le 22 mars 2012, a donné un avis favorable sur ce compte administratif du budget général.

Concernant la section de fonctionnement :

Monsieur Chaillon demande pourquoi il y a autant de crédits annulés en entretien de bâtiment, article 61522 ?

Monsieur le Maire répond qu'administrativement, il y eut un décalage dans le temps dans l'entretien des bâtiments, que certains crédits ont été annulés et réinscrits au BP du fait qu'il n'y avait pas eu d'engagement comptable : tout ce qui a été prévu en 2011 a été décalé ou reporté sans qu'aucune proposition d'entretien de bâtiments n'ait été annulée.

Monsieur Chaillon demande pourquoi la ligne relative aux combustibles n'a pas été consommée ?

Monsieur le Maire répond qu'ils avaient été sous estimés au BP 2011, puis réabondés lors des décisions modificatives sans toutefois être entièrement consommés du fait de la douceur exceptionnelle dont le département a bénéficié entre les mois de février à avril 2011.

Monsieur Chaillon répond que cette réponse est plausible.

Monsieur le Maire ajoute que pour le budget 2012, il y aura un peu plus de crédits sur la ligne des combustibles.

Monsieur Chaillon demande à quoi correspond l'article 64168 ?

Monsieur le Maire répond qu'il s'agit des cotisations salariales URSSAF et IRCANTEC des personnels contractuels, générés automatiquement à partir du logiciel payes.

Madame Grillot ajoute que désormais, les cotisations URSSAF et ASSEDIC sont regroupées depuis la fusion des organismes en « pôle emploi ».

Monsieur Chaillon demande s'il n'y a plus de cotisations salariales en cessation progressive d'activité ?

Monsieur le Maire répond que non.

Concernant la section d'investissement :

Monsieur le Maire explique que sur 1.5 millions de travaux réels, il y a eu 800 000 € de subventions.

Monsieur Chaillon remarque un taux de réalisation des investissements de 57 % et revient un instant sur la section de fonctionnement en remarquant la baisse de la dotation DGF par rapport à ce qui était prévu initialement : il dit que cette baisse des dotations d'Etat est constante et qu'il avait remarqué que cela était aussi le cas au BP 2012 pour toutes les dotations d'Etat.

Concernant la section d'investissement, Monsieur Chaillon demande à quoi correspondent les dépenses de l'article 2151 ?

Monsieur Gaillard répond que ce sont les dépenses de voirie dont une partie a été reportée en 2012 comme cela est indiqué dans les reports de crédits pour 47 000 €. Outre les dépenses d'investissement inscrites pour 60 000 €, il y a eu également 15 000 € dépensés pour l'entretien courant de voirie (le point à temps).

b/ Compte Administratif Assainissement 2011

RECETTES D'EXPLOITATION	Chapitre	CA 2011
Produits de services	70	235 772.91 €
opérations d'ordre	042	80 296.15 €
Subvention d'exploitation	74	14 022.50 €
Autres produits	75	9 292.13 €
Produits exceptionnels	77	4 787.57 €
TOTAL		344 171.26 €

DEPENSES D'EXPLOITATION	Chapitre	CA 2011
Dépenses à caractère général	011	88 959.02 €
Frais de personnels	012	36 167.42 €
Charges financières	66	23 585.69 €
Amortissements 042	68	105 767.87 €
TOTAL		254 480.00 €

Ce compte administratif fait apparaître un résultat d'exploitation de 89 691.26 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Chapitre	CA 2011
Subventions d'Investissement	13	55 632.11 €
Opérations d'ordre amortissement	28-040	105 767.87 €
TOTAL		161 399.98 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Chapitre	CA 2011
Opérations d'ordre entre sections	13-040	80 296.15 €
Capital des emprunts	16	56 554.46 €
Immobilisations incorporelles	20	100.00 €
Immobilisations corporelles	21	26 612.05 €
Immobilisations en cours	23	405 631.83 €
TOTAL		569 194.49 €

Ce compte administratif fait apparaître un résultat d'investissement de – 407 794.51 €.

Madame Grillot précise que la commission « affaires générales, finances et personnels », réunie le 22 mars 2012, a donné un avis favorable sur ce compte administratif du budget assainissement.

Monsieur Chaillon demande pourquoi il y a eut 30 % de charges d'exploitation budgétisées en trop, comme par exemple à l'article 6288 ?

Monsieur Gaillard répond que sont réglées les dépenses d'analyses de la station à cet article là.

Monsieur Chaillon demande s'il y a moins de sous traitance effectuée par rapport à l'année précédente ?

Monsieur le Maire répond que oui

c/ Compte Administratif 2011 lotissement 2^{ème} tranche

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Chapitre	CA 2011
Opérations d'ordre	042	174 729.13 €
Opérations d'ordre	043	3 633.66 €
Ventes de terrains	70	153 154.04 €
Subvention exceptionnelle	77	0.44 €
TOTAL		331 517.27 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Chapitre	CA 2011
Dépenses à caractère général	011	564.88 €
Opérations d'ordre	042	323 684.63 €
Opérations d'ordre	043	3 633.66 €
Charges financières	66	3 633.66 €
TOTAL		331 516.83 €

Ce compte administratif fait apparaître un résultat de fonctionnement de 0.44 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Chapitre	CA 2011
Opérations d'ordre	040	323 684.63 €
TOTAL		323 684.63 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Chapitre	CA 2011
Capital des emprunts	16	91 528.00 €
Opérations d'ordre	040	174 729.13 €
TOTAL		266 257.13 €

Ce compte administratif fait apparaître un résultat d'investissement de 57 427.50 €

Madame Grillot précise que la commission « affaires générales, finances et personnels », réunie le 22 mars 2012, a donné un avis favorable sur ce compte administratif du lotissement 2^{ème} tranche.

d/ Compte Administratif 2011 lotissement 3^{ème} tranche

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Chapitre	CA 2011
TOTAL		0.00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Chapitre	CA 2011
Dépenses à caractère général	011	0.18 €
TOTAL		0.18 €

Ce compte administratif fait apparaître un résultat de fonctionnement de – 0.18 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Chapitre	CA 2011
TOTAL		0.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Chapitre	CA 2011
TOTAL		0.00 €

Ce compte administratif fait apparaître un résultat d'investissement de 0 €.

Madame Grillot précise que la commission « affaires générales, finances et personnels », réunie le 22 mars 2012, a donné un avis favorable sur ce compte administratif du lotissement 3^{ème} tranche.

Monsieur le Maire explique qu'il reste 5 700 € de travaux de voirie à réaliser et que le budget sera clôturé dès que les travaux seront terminés.

e/ Compte Administratif 2011 Forêt

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Chapitre	CA 2011
Produits de services	70	427 807.98 €
Dotations et participations	74	983.70 €
Produits exceptionnels	77	2 037.89 €
TOTAL		430 829.57 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Chapitre	CA 2011
Dépenses à caractère général	011	129 441.42 €
Frais de personnels	012	36 736.27 €
Autres charges de gestion courante	65	330 000.00 €
Charges financières	66	392.52 €
Charges exceptionnelles	67	3 860.20 €
Amortissements 042	68-042	4 469.83 €
TOTAL		504 900.24 €

Ce compte administratif fait apparaître un résultat de fonctionnement de -74 070.67 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Chapitre	CA 2011
Dotations, Fonds divers	10	99 048.61 €
Subventions d'Investissement	13	10 277.96 €
Opérations d'ordre et amortissement	28-040	4 469.83 €
TOTAL		113 796.40 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Chapitre	CA 2011
Capital des emprunts	16	4 186.82 €
Immobilisations corporelles	21	27 407.59 €
TOTAL		31 594.41 €

Ce compte administratif fait apparaître un résultat d'investissement de 82 201.99 €.

Madame Grillot précise que la commission « affaires générales, finances et personnels », réunie le 22 mars 2012, a donné un avis favorable sur ce compte administratif Forêt.

Monsieur Chaillon rappelle que l'an dernier 100 000 € avaient été prévus en travaux et qu'il ne voit pas apparaître ces travaux dans les réalisations 2011 ?

Madame Grillot répond que les travaux ont été faits mais que l'on vient d'en payer une partie ce mois-ci et que l'autre partie sera payée prochainement.

Monsieur le Maire explique que la gestion de la forêt est sous l'égide de l'ONF, que les travaux ont bien été réalisés mais qu'il s'agit d'un décalage dans les paiements.

Monsieur Chaillon explique qu'il a remarqué que très peu de crédits ont été ajoutés au BP 2012 en investissement et que si l'on avait anticipé la réalisation de ces travaux nécessaires, ils auraient pu être réalisés sur 2011.

Monsieur Saillard suggère de demander au gestionnaire des travaux (ONF) d'être plus rigoureux.

Monsieur le Maire explique qu'il a rencontré l'ONF récemment et qu'il a noté de petits dysfonctionnements qu'il va essayer de corriger : il y a actuellement 3 agents à l'ONF de Poligny, un d'entre eux va bientôt partir en retraite et l'on espère que son successeur aura une aussi bonne connaissance de la forêt polinoise. Il ajoute qu'il proposera très prochainement un élu référent à la forêt afin de suivre les dossiers en remplacement de Gilbert Bulabois.

Monsieur Chaillon pense qu'avec des à-coups dans les investissements, il pourrait y avoir des problèmes pour les plantations et qu'il faudrait une politique d'investissement plus régulière.

Monsieur le Maire répond que si les travaux ont pris un peu de retard l'an dernier, cela est dû à des soucis liés à la météo et non à une volonté délibérée.

Monsieur Saillard ajoute que notre politique d'investissement est calquée sur celle de l'ONF.

Monsieur Chaillon explique les votes de l'opposition municipale : afin d'être cohérents avec l'an dernier, l'opposition s'abstiendra sur le vote du compte administratif du budget général.

Pour le vote des différents comptes administratifs, Monsieur le Maire quitte la salle conformément au code général des collectivités territoriales. Ces derniers sont mis aux voix par Monsieur Jean-François Gaillard :

* **CA budget général : 4 abstentions, 20 pour : adopté à la majorité des voix**

* **CA assainissement : adopté à l'unanimité des voix**

* **CA lotissement 2^{ème} tranche : adopté à l'unanimité des voix**

* **CA lotissement 3^{ème} tranche : adopté à l'unanimité des voix**

* **CA forêt : adopté à l'unanimité des voix**

2/ Adoption des comptes de gestion 2011

Monsieur le Maire explique que les comptes de gestion, tenus par le comptable public, sont conformes en écritures, aux comptes administratifs.

Monsieur le Maire met aux voix les différents comptes de gestion : 1 non participation au vote (Jérémy Saillard), 24 pour : adopté à l'unanimité des voix pour tous les comptes de gestion.

3/ Affectation des résultats 2011 sur les différents budgets

Présentation de la note par Madame Grillot

A) Budgets Annexes

Budget Assainissement	Résultat fin 2010	Dont affecté à l'investissement	Résultat 2011	Résultat de clôture
Investissement	77 925.41 €		- 407 794.51 €	-329 869.10 €
Exploitation	268 914.42 €	-	89 691.26 €	358 605.68 €

Le Conseil Municipal est appelé à affecter le résultat d'exploitation ainsi qu'il suit :

- 329 869.10 € en réserves au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » permettant de financer le solde d'exécution déficitaire d'investissement du compte administratif 2011.
- Le solde du résultat de fonctionnement, soit 28 736.58 € sera repris au budget primitif 2012 au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Budget Forêt	Résultat fin 2010	Dont affecté à l'investissement	Résultat 2011	Résultat de clôture
Investissement	- 99 048.61 €		82 201.99 €	- 16 846.62 €
Fonctionnement	362 963.94 €	99 048.61 €	- 74 070.67 €	189 844.66 €

Le Conseil Municipal est appelé à affecter le résultat d'exploitation ainsi qu'il suit :

- 16 846.62 € en réserves au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » permettant de financer le solde d'exécution déficitaire d'investissement du compte administratif 2011.
- Le solde du résultat de fonctionnement, soit 172 998.04 €, sera repris au budget primitif 2012 au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Budget Lotissement 2^{ème} tranche	Résultat fin 2010	Dont affecté à l'investissement	Résultat 2011	Résultat de clôture
Investissement	- 232 156.63 €		57 427.50 €	- 174 729.13
Fonctionnement	232 186.63 €	-	0.44 €	232 187.07 €

Le Conseil Municipal est appelé à affecter le résultat de fonctionnement ainsi qu'il suit :

- - 174 729.13 € en 001 « déficit d'investissement reporté » (il n'y a pas d'affectation en réserves au 1068 sur les budgets lotissement).
- Le solde du résultat de fonctionnement, soit 232 187.07 €, sera repris au budget primitif 2012 au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Budget Lotissement 3^{ème} tranche	Résultat 2010	Dont affecté à l'investissement	Résultat 2011	Résultat de clôture
Investissement	0 €	-		0 €
Fonctionnement	11 633.54 €	-	-0.18 €	11 633.36 €

Le Conseil Municipal est appelé à affecter le résultat de fonctionnement ainsi qu'il suit :

- Le résultat de fonctionnement, soit 11 633.36 €, sera repris au budget primitif 2012 au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

B) Budget Général

Budget Général	Résultat fin 2010	Dont affecté à l'investissement	Résultat 2011	Résultat de clôture
Investissement	- 956 029.89 €		357 602.66	- 598 427.23
Fonctionnement	1 341 681.18 €	956 029.89	771 954.01	1 157 605.30

Le Conseil Municipal est appelé à affecter le résultat de fonctionnement ainsi qu'il suit :

- 598 427.23 € en réserves au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » permettant de financer le solde d'exécution déficitaire d'investissement du compte administratif 2011.
- La différence de 559 178.07 € sera reprise au budget primitif 2012 au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Sans remarque de l'assemblée, Monsieur le Maire met aux voix : adopté à l'unanimité des voix.

4/ Fiscalité 2012

Présentation de la note par Madame Grillot

Par délibération en date du 8 avril 2011, le Conseil Municipal a fixé les taux des quatre taxes directes locales pour l'année 2011 ainsi qu'il suit :

Le montant du produit de la fiscalité prévisionnelle 2011 s'élevait ainsi à 1 654 727.09 € :

✚ Taxe d'habitation : 11.58 %	(4 079 000 x 11.58 % = 472 348.20 €)
✚ Foncier Bâti : 22.14 %	(5 119 000 x 22.14 % = 1 133 346.60 €)
✚ Foncier Non Bâti : 32.71 %	(149 900 x 32.71 % = 49 032.29 €)

Le produit fiscal prévisionnel à taux constants pour l'année 2012 ainsi que les allocations compensatrices de l'Etat au titre de la taxe d'habitation, des taxes foncières et de la taxe professionnelle se répartissent comme suit :

- Produit de la fiscalité locale = 1 741 552 € (soit 86 825 € de plus qu'en 2011)
- Allocations compensatrices Etat = 91 853 € dont :
 - ✚ Compensation de Taxe d'habitation : 47 552 €
 - ✚ Compensation de Foncier Bâti : 12 619 €
 - ✚ Compensation de Foncier Non Bâti : 11 133 €
 - ✚ Compensation de Taxe Professionnelle / CFE : 12 549 € + 8000 € pour le FNGIR

Rappel : une attribution de compensation est versée à la Ville par la Communauté de Communes du Comté de Grimont du fait du passage en TPU au 1^{er} janvier 2005. L'attribution de compensation a été arrêtée à 943 521.66 € par décision du Conseil Communautaire du 17 décembre 2008.

Il est proposé à l'Assemblée de débattre sur la fiscalité ci après :

	Bases prévisionnelles 2012	Taux constants	produits	Taux augmentés de 1%	produits
TH	4 231 000	11.58 %	489 950	11.70%	495 027
TFB	5 429 000	22.14%	1 201 981	22.36%	1 213 924.4
TFNB	151 700	31.71%	49 621	33.04%	50 121.68
	Total		1 741 552		1 759 073.08

Différence 2011/2012

+ 86 825 €

+ 104 345.99 €

* **soit d'augmenter la fiscalité directe locale en 2012 de 1 %** par rapport à l'année dernière avec un produit fiscal de 1 759 073.08 €.

* **soit de maintenir les taux**, avec un produit fiscal de 1 741 552 €.

Madame Grillot précise que la commission « affaires générale », réunie le 22 mars 2012, a donné un avis favorable pour ne pas augmenter la fiscalité.

Monsieur le Maire propose de suivre l'avis de la commission et ne pas augmenter les taux de fiscalité en 2012, les bases sur le foncier bâti ayant fortement augmenté notamment grâce à la construction des 25 appartements de la SCI du Bévalet. De plus, il y a également un espoir de forte augmentation dans 2 ans grâce à la construction des locaux des fromageries Arnaud et des locaux de Monts et Terroir.

Monsieur Chaillon pense que l'on a de la chance d'avoir eu des constructions privées pour augmenter les bases et que cela ne continuera sans doute pas.

Monsieur Saillard pense qu'il n'y aura pas de décalage de 2 ans entre la construction des locaux commerciaux et leur imposition mais seulement 1 année.

Monsieur le Maire répond qu'il vérifiera.

Monsieur Chaillon répond que cela compense la diminution des dotations d'Etat et que pour certaines communes, cela va être plus difficile qu'à Poligny : selon Monsieur Chaillon, ce sont les foyers fiscaux qui payent les factures des dotations d'Etat en diminution.

Monsieur Saillard pense que ce sont toujours les mêmes personnes qui payent car les dotations d'Etat proviennent des revenus de l'Etat qui ne tombent pas du ciel.

A 21h22, Monsieur Lang pénètre dans la salle du conseil pour informer le Maire de l'incendie de son habitation.

Monsieur le Maire suspend la séance précipitamment et quitte la salle.

15 minutes plus tard, Monsieur le Maire fait savoir par communication téléphonique à Véronique Lambert, que la séance est levée car il est dans l'impossibilité de poursuivre la séance. Mademoiselle Lambert informe l'Assemblée et la séance est levée à 21h37.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

André JOURD'HUI

Dominique BONNET

DE

Charges de

Charge:

Charges de

Charge